

# L'essentiel de l'éco

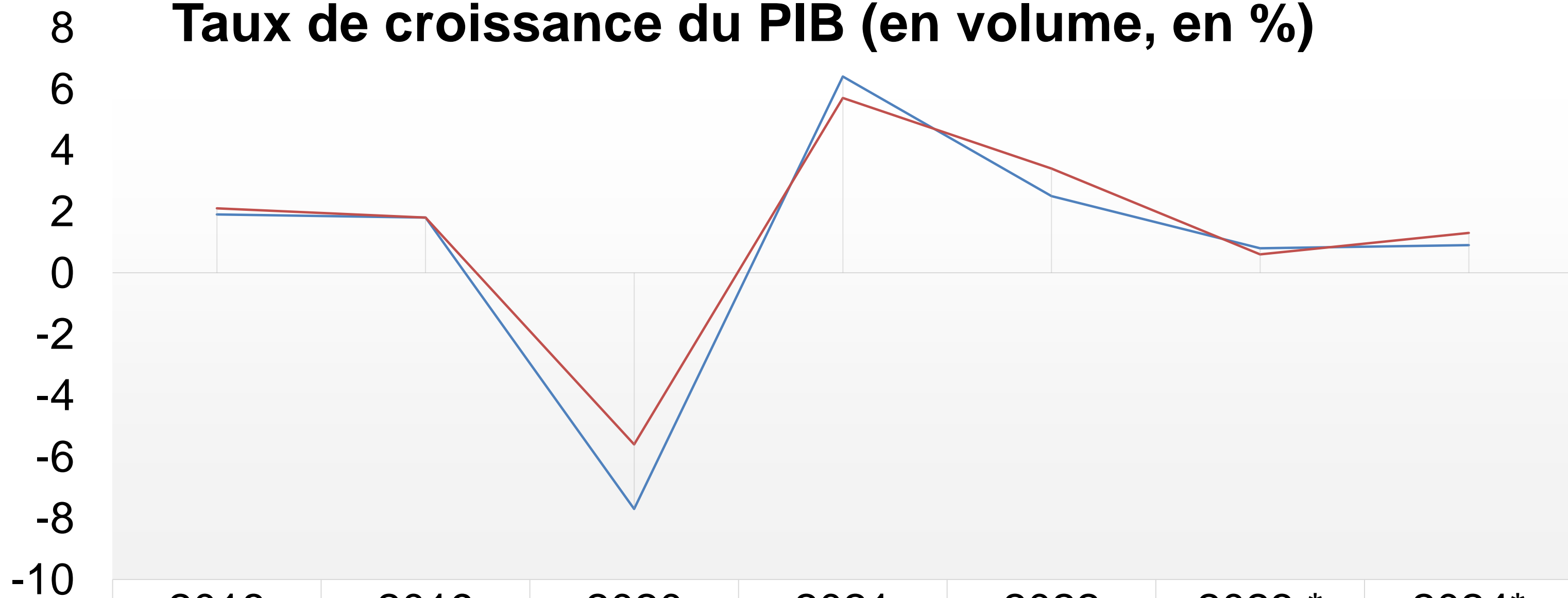
## Annexes

Décembre 2023



# PIB et comptes publics

## Taux de croissance du PIB (en volume, en %)



	2018	2019	2020	2021	2022	2023 *	2024*
— France	1,9	1,8	-7,7	6,4	2,5	0,8	0,9
— UE à 27	2,1	1,8	-5,6	5,7	3,4	0,6	1,3

Source : INSEE, Commission européenne, Banque de France, 2023,

\*Prévisions

Le **Produit intérieur brut (PIB)** est un indicateur qui permet de mesurer la richesse créée par tous les agents économiques, privés et publics, sur un territoire national pendant une période donnée.



**Solde public** : Différences entre les recettes et les dépenses publiques. Pour son calcul, sont prises en compte les dépenses et recettes de l'État, des administrations publiques locales (APUL), des administrations de sécurité sociale (ASSO) et des organismes divers d'administration centrale (ODAC). Il est exprimé généralement en pourcentage du PIB.

Attention, il ne doit pas être confondu avec le solde budgétaire, qui correspond à la différence entre les recettes et les dépenses de l'État.

**Dette publique** : Elle correspond à l'ensemble des engagements financiers pris sous forme d'emprunt par l'État, les APUL, les ASSO et les ODAC.

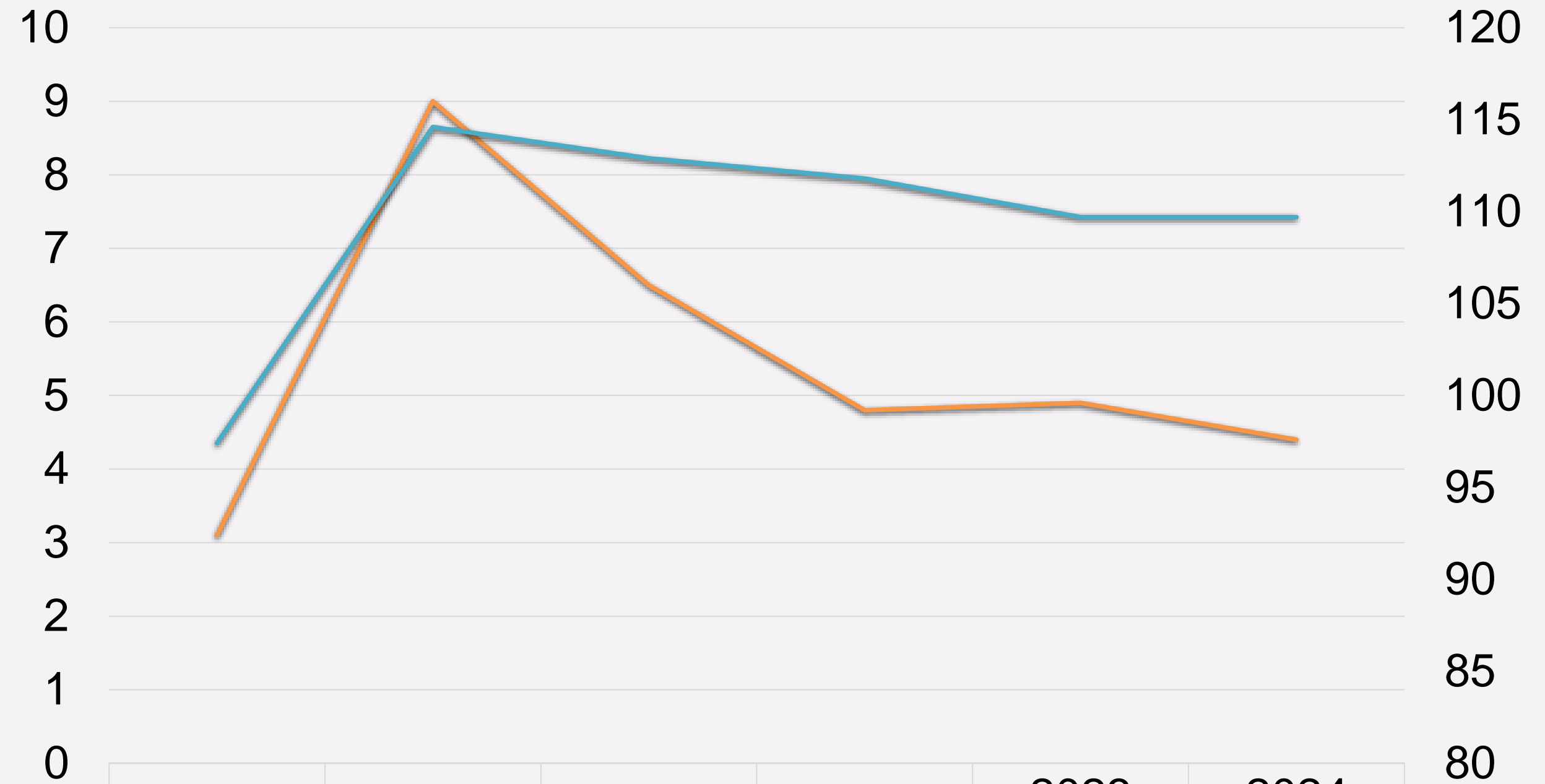
État des finances publiques en France en 2022	
Recettes des administrations publiques	1 412,0 Mds d'€
Dépenses des administrations publiques	1 538,8 Mds d'€
Solde public	- 4,8% du PIB

Source: INSEE, 2023

État des finances publiques dans l'Union européenne en 2022	
Solde public	- 3,4% du PIB
Dette publique	84,0% du PIB

Source : Eurostat, 2023

# Evolution du déficit public et de la dette publique (France)



— Déficit public (en % du PIB)	3,1	9	6,5	4,8	4,9	4,4
— Dette publique (en % du PIB)	97,4	114,6	112,9	111,8	109,7	109,7

Sources : INSEE, PLF, 2023

\*Prévisions

Précisions : Déficit public, échelle de gauche / Dette publique, échelle de droite



## Budget de l'État en 2022

Recettes nettes	353,9 Mds d' €
Dépenses nettes	505,4 Mds d'€
Solde budgétaire	- 151,4 Mds d' €

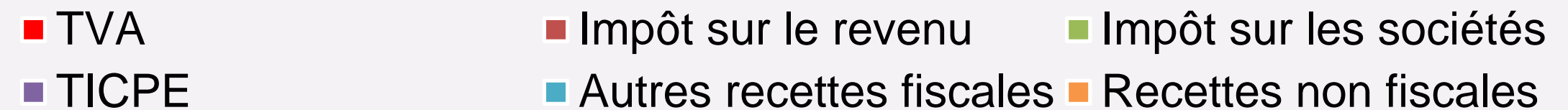
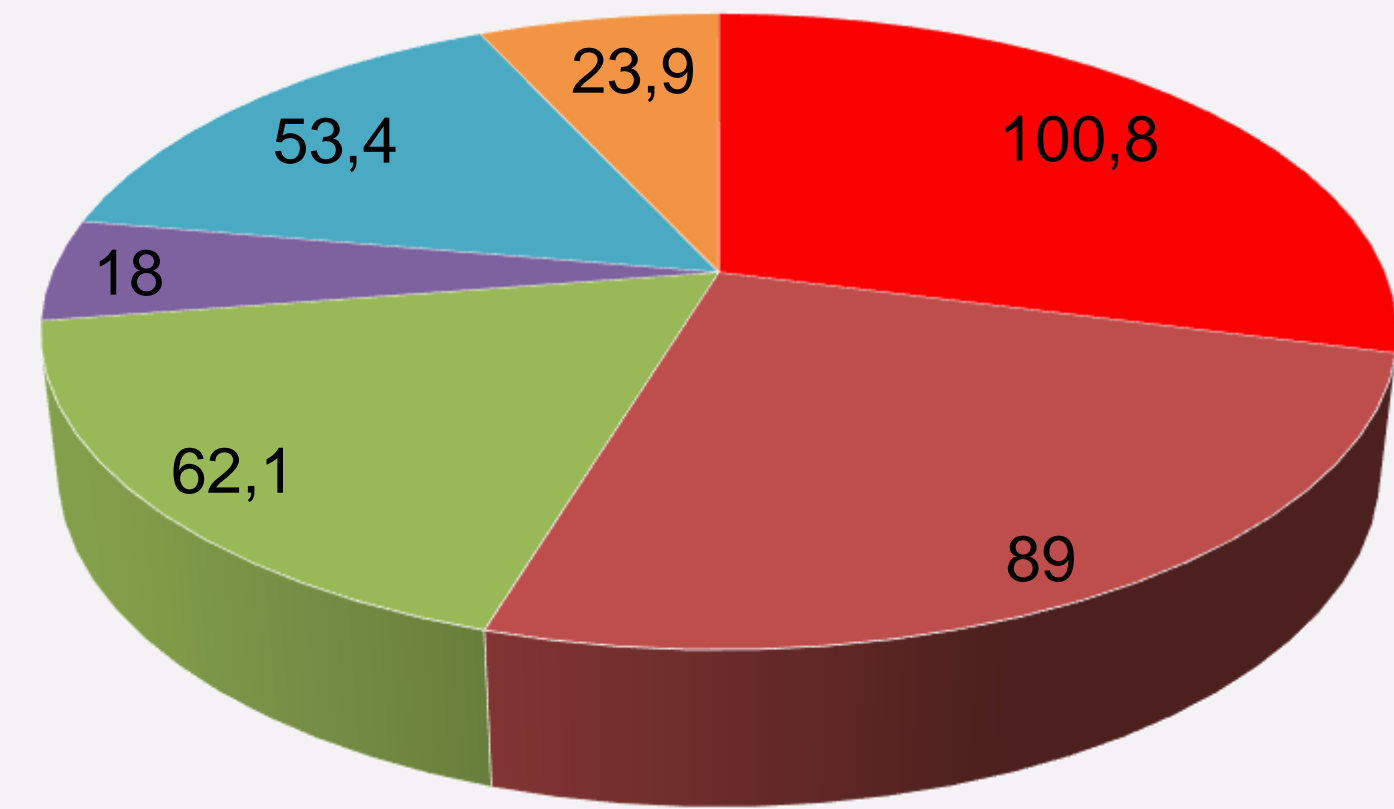
Source : PLF 2024, 2023

NB : 43,9% des foyers paient l'impôt sur le revenu

**Autres recettes fiscales** : Impôt sur la fortune immobilière (IFI), Droits de mutation à titre gratuit (DMTG), notamment.

**Recettes non fiscales** : Dividendes des entreprises dont l'État est actionnaire, amendes (par exemple radars)...

## Recettes de l'État (2022, en milliards d'euros)



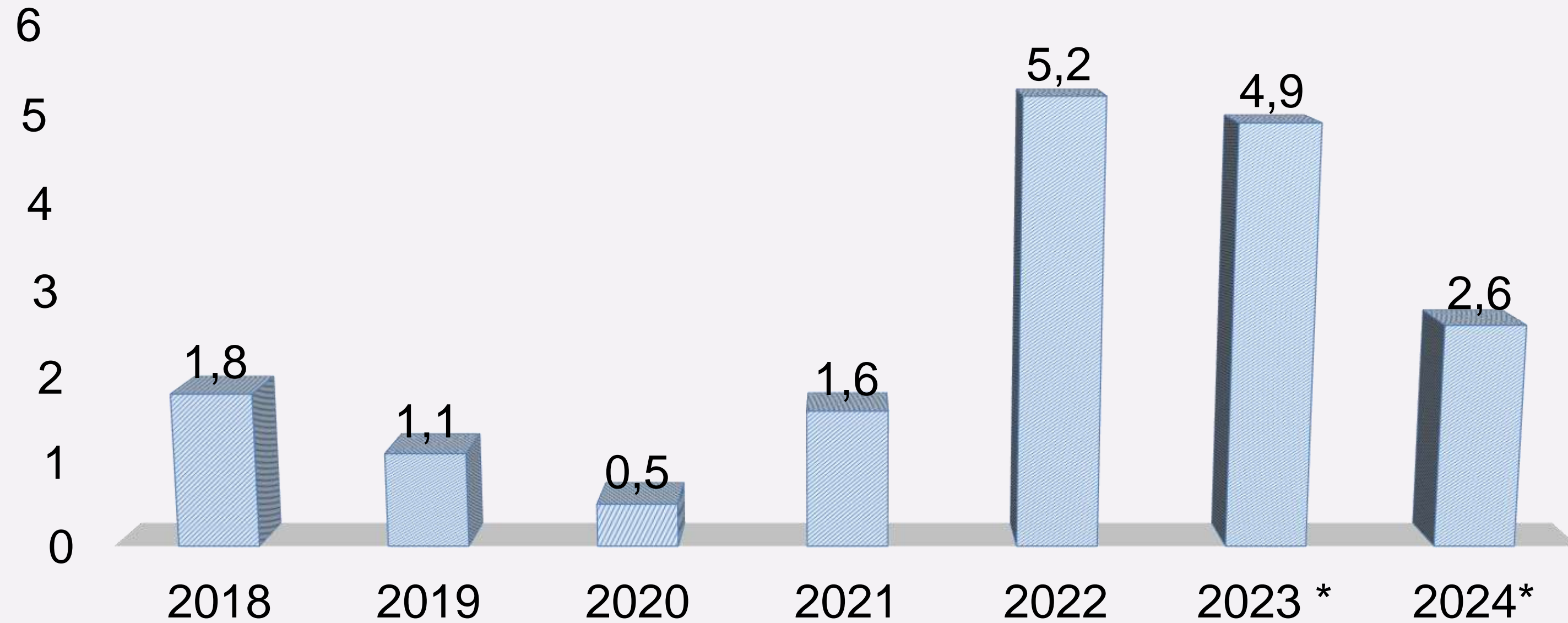
Source : PLF 2024, 2023

Plus de 90% des recettes de l'État sont des recettes fiscales. Les principales sont la TVA, l'impôt sur le revenu et l'impôt sur les sociétés.



# Inflation

# INFLATION (FRANCE, MOYENNE ANNUELLE, EN %)

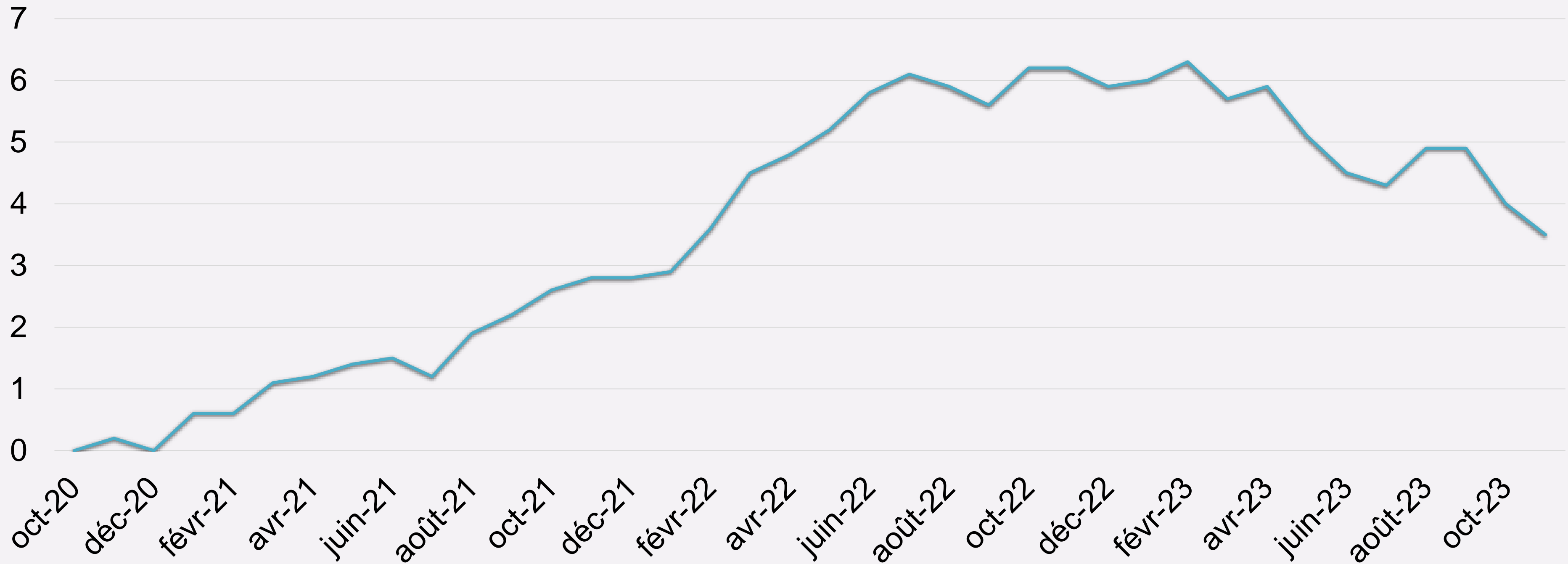


Source : INSEE, PLF, 2023

\*Prévisions



# Évolution de l'indice des prix à la consommation (France, en glissement annuel, en %)



Source : INSEE, 2022, 2023

NB : Inflation pour les ménages du 1er quintile de niveau de vie hors tabac\* (20% les moins aisés), Novembre 2023, en glissement annuel : 3,4 %

\* Créé en 2013 et servant de base pour les revalorisations du SMIC, cet indice est censé permettre de mieux prendre en compte les dépenses de consommation des ménages aux plus faibles revenus.



**A savoir** : L'inflation est l'augmentation du niveau général des prix. En France, elle est mesurée par l'INSEE à partir de l'**indice des prix à la consommation (IPC)**. Les institutions européennes (Commission européenne, BCE) mais aussi la Banque de France utilisent l'**indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)**, qui est utilisé à des fins de comparaison au sein de la zone euro, chacun des États ayant des modalités de calcul différentes concernant leur indice de prix nationaux.

En France, la différence principale entre l'IPC et l'IPCH porte sur les prestations de santé. L'IPC intègre l'ensemble du prix de la prestation de santé alors que l'IPCH ne retient que la dépense effective des ménages, nette des remboursements de l'assurance-maladie.

Par exemple, l'inflation en France en 2022 était de 5,2% selon l'INSEE mais de 5,9% en prenant comme référence l'IPCH.



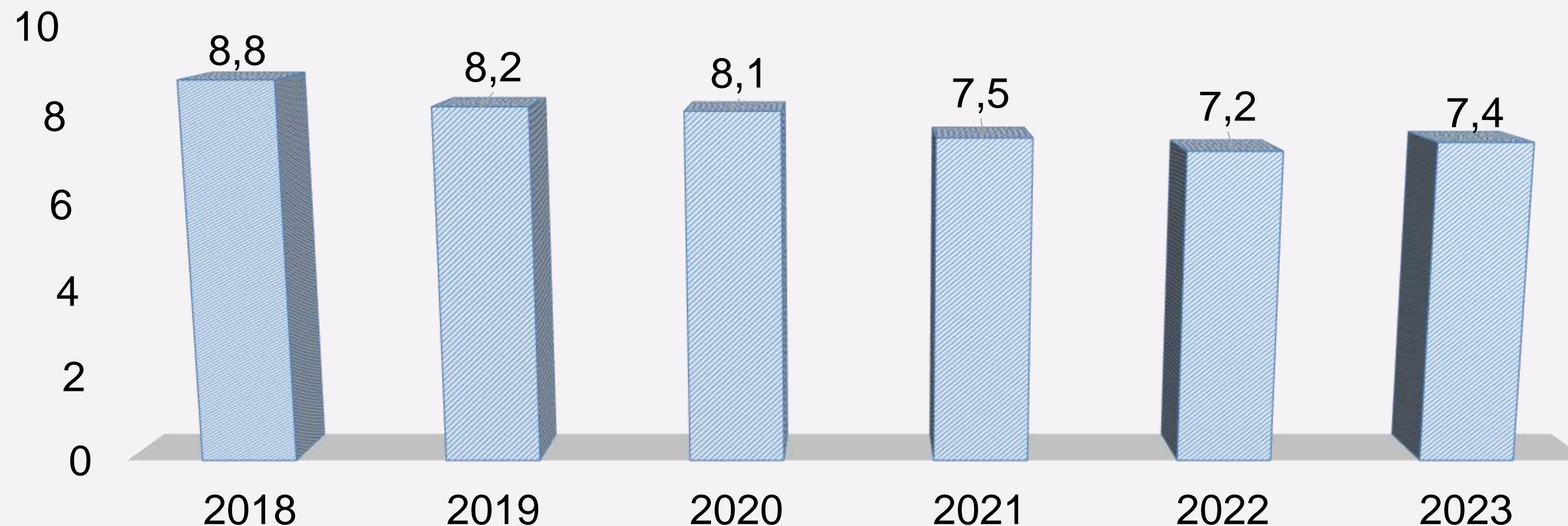
# Emploi et chômage

La **population active** regroupe l'ensemble des personnes exerçant ou cherchant à exercer une activité professionnelle rémunérée. On distingue la population active occupée (exerçant une activité) de la population active inoccupée (chômeurs).



**Le chômage, calculé par l'INSEE, au sens du Bureau international du travail (BIT) représente les personnes âgées de 15 ans ou plus qui sont sans emploi au cours de la semaine de référence, sont disponibles pour travailler dans les deux semaines à venir et ont effectué, au cours des quatre dernières semaines, une démarche active de recherche d'emploi ou ont trouvé un emploi qui commence dans les trois mois.**

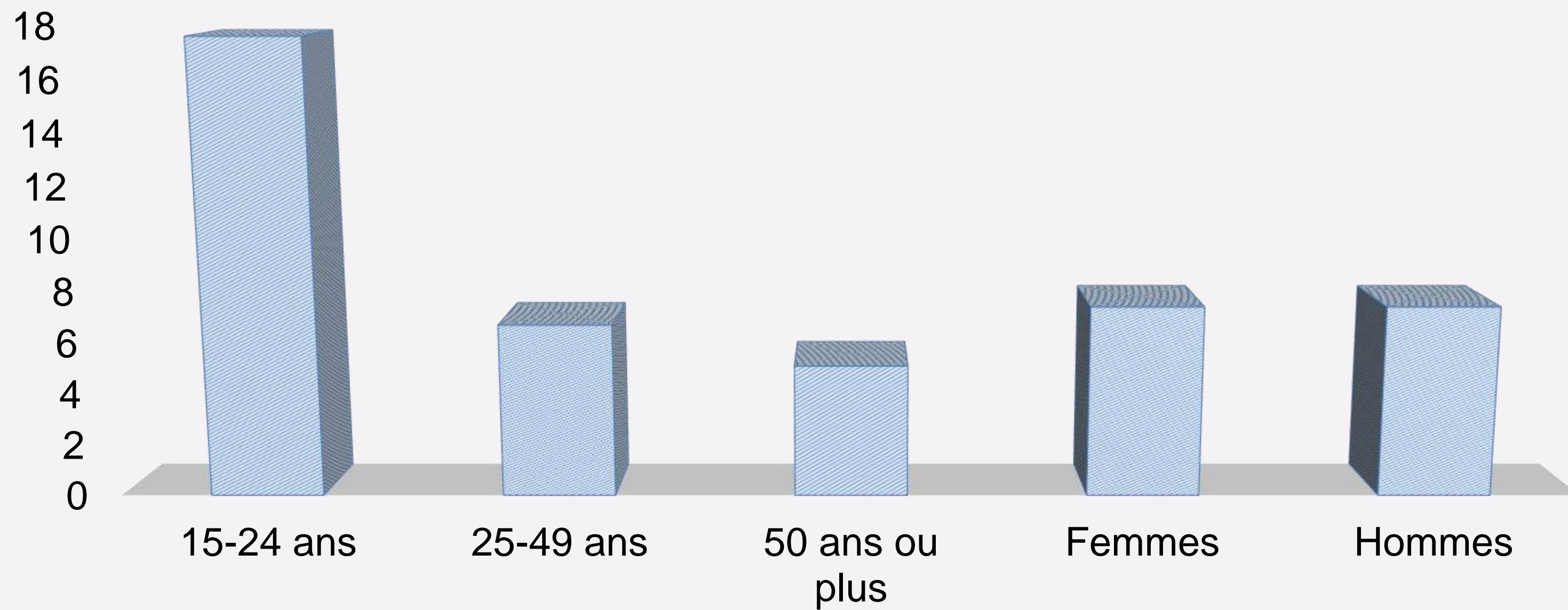
## **TAUX DE CHÔMAGE (FRANCE, EN % DE LA POPULATION ACTIVE)**



Source : INSEE, 2022, 2023

Note : Au T4 de chaque année, sauf 2023, T3.



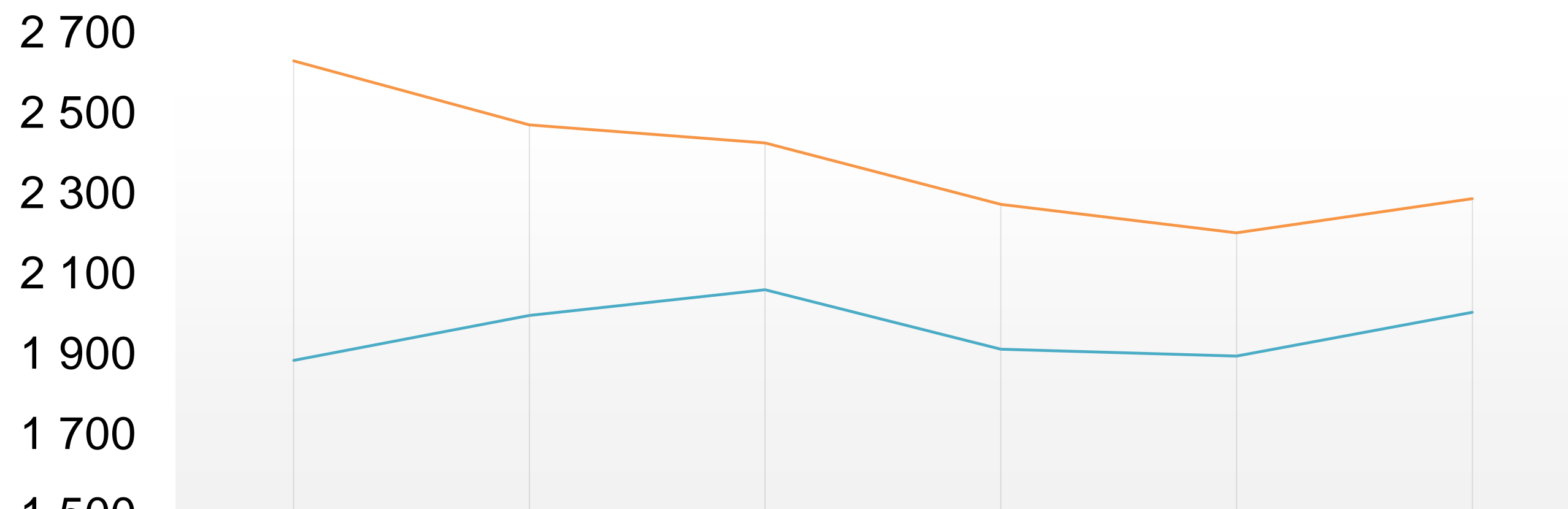


	15-24 ans	25-49 ans	50 ans ou plus	Femmes	Hommes
Taux de chômage (en %, T3 2023)	17,6	6,7	5,1	7,4	7,4

Source : INSEE, 2023

**Halo autour du chômage** : Personne sans emploi, souhaitant travailler, mais qui soit a recherché un emploi mais n'est pas disponible pour travailler dans les deux semaines à venir, soit n'a pas recherché d'emploi au cours des 4 dernières semaines et est disponible pour travailler, soit n'a pas recherché un emploi et n'est pas disponible pour travailler.

Evolution du nombre de chômeurs et du halo autour du chômage  
(en milliers)



	2018	2019	2020	2021	2022	2023
— Nombre de chômeurs (BIT)	2 628	2 469	2 424	2 271	2 200	2 285
— Halo autour du chômage	1 882	1 994	2 058	1 910	1 893	2 002

Source : INSEE, 2023

Note : Au T4 de chaque année, sauf 2023, T3.

**Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi** sont classés en 5 catégories en fonction de leur situation au cours du mois de référence :

**Catégorie A** : Personne sans emploi, devant accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi quel que soit le type de contrat.

**Catégorie B** : Personne ayant exercé une activité réduite de 78 heures maximum par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

**Catégorie C** : Personne ayant exercé une activité réduite de plus de 78 heures par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

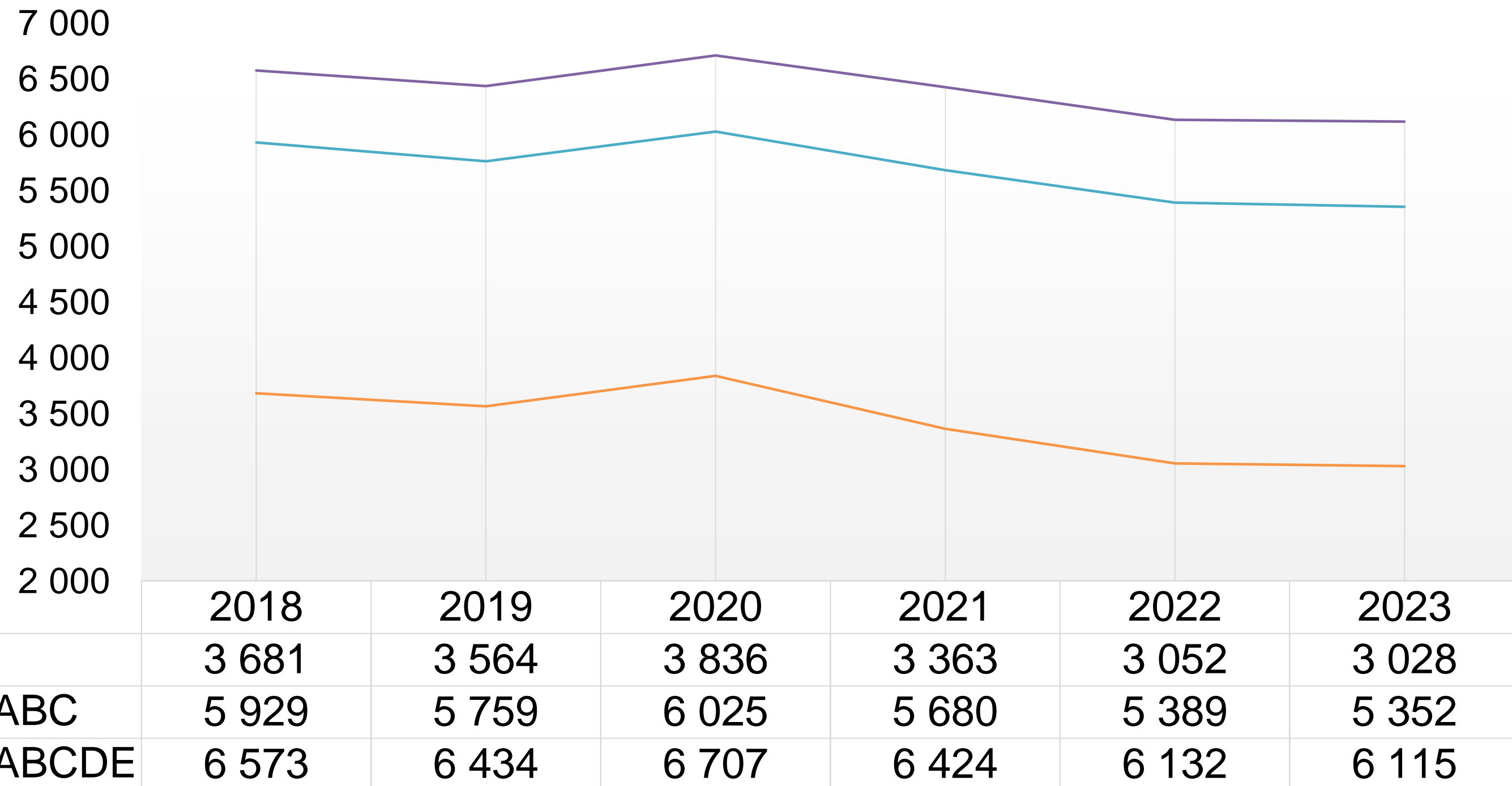
**Catégorie D** : Personne sans emploi, qui n'est pas immédiatement disponible, et qui n'est pas tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi (demandeur d'emploi en formation, en maladie, etc.).

**Catégorie E** : Personne pourvue d'un emploi, et qui n'est pas tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi (demandeur d'emploi en contrat aidé par exemple).

Les données de l'INSEE et de Pôle emploi reposent sur des méthodes distinctes et le nombre de chômeurs et de demandeurs d'emploi en catégorie A est sensiblement différent. Pour tout comprendre de ces différences, rendez-vous [ici](#).



## Evolution du nombre de demandeurs d'emploi (en milliers)



Source : Dares, 2023

Note : France, hors Mayotte, au T4 de chaque année (sauf 2023, T3)

Nombre de demandeurs d'emploi de plus de 55 ans en catégorie A (T4 2021)	644 700
Nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans en catégorie A (T3 2023, France métropolitaine)	381 700

# Salaires et niveaux de vie

Le **salairé minimum interprofessionnel de croissance (SMIC)** est le salaire horaire, fixé par la loi, en dessous duquel il est interdit de rémunérer un salarié.

Il est revalorisé (légalement) chaque année, le 1<sup>er</sup> janvier, en tenant compte :

- *De l'inflation (hors tabac) pour les 20% des ménages les moins aisés ;*
- *De la moitié du gain de pouvoir d'achat du salaire horaire moyen des ouvriers et des employés (SHBOE).*

Une revalorisation exceptionnelle est possible en cours d'année si l'inflation pour les 20% des ménages les moins aisés est d'au moins 2% par rapport à l'indice des prix constaté pour la précédente revalorisation.

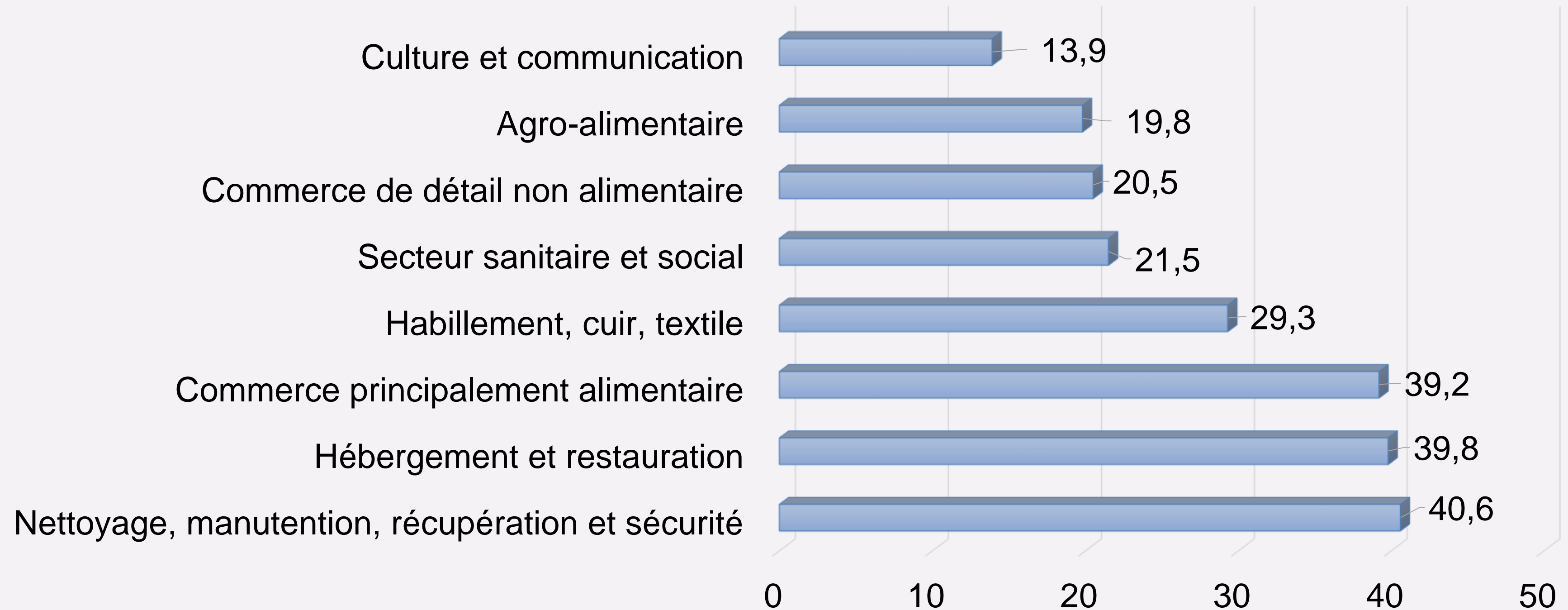
*Ainsi, depuis 2022, en raison d'une inflation relativement élevée, le SMIC a augmenté de :*

- *2,65% le 1<sup>er</sup> mai 2022*
- *2,01% le 1<sup>er</sup> août 2022*
- *2,22 le 1<sup>er</sup> mai 2023*

Le Gouvernement peut décider d'une revalorisation supérieure à la revalorisation légale (« coup de pouce »).



## Part de salariés concernés par la revalorisation du SMIC (en %, au 1er janvier 2023, secteurs choisis)



Source : Dares, 2023

## Distribution des salaires mensuels nets en équivalent temps plein (EQTP, en euros) en 2022

<b>D1</b>	1 436
<b>D2</b>	1 591
<b>D3</b>	1 736
<b>D4</b>	1 900
<b>D5</b>	<b>2 091</b>
<b>D6</b>	2 330
<b>D7</b>	2 657
<b>D8</b>	3 159
<b>D9</b>	4 162

## Salaire net mensuel moyen en EQTP par catégories socioprofessionnelles et genre en 2022

Cadres	4 489 €
Professions intermédiaires	2 572 €
Employés	1 879 €
Ouvriers	1 943 €
Femmes	2 401 €
Hommes	2 795 €

Source : INSEE, 2023

Champ : France hors Mayotte, salariés du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.

Lecture : En 2022, en France, 20% des salariés en EQTP perçoivent un salaire mensuel net inférieur à 1 591 euros (D2)

Évolution du pouvoir d'achat	2021	2022	2023*
Du revenu disponible	2,6%	0,2%	0,8%
Du revenu disponible par UC (niveau de vie)	2,1%	- 0,4%	0,3%

Source: INSEE, 2023

\*Prévisions

Un **ménage** désigne l'ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté. Un ménage peut être composé d'une seule personne.

Le **revenu disponible** d'un ménage comprend les revenus d'activité (nets des cotisations sociales), les revenus du patrimoine, les transferts en provenance d'autres ménages (ex: pensions alimentaires) et les prestations sociales, nets des impôts directs.

Le **niveau de vie** est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. Les unités de consommation sont généralement calculées selon l'échelle d'équivalence dite de l'OCDE modifiée qui attribue 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans.



**Pauvreté monétaire / Seuil de pauvreté** : Un individu (ou un ménage) est considéré comme pauvre lorsqu'il vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. En France et en Europe, le seuil est le plus souvent fixé à 60 % du niveau de vie médian.

<b>Seuils et taux de pauvreté en France en 2021</b>	
<b>Seuil de pauvreté (60% du niveau de vie médian)</b>	1 158 €
<b>Seuil de pauvreté (50% du niveau de vie médian)</b>	965 €
<b>Taux de pauvreté (60% du niveau de vie médian)</b>	14,5% soit 9,1 millions de personnes
<b>Taux de pauvreté (50% du niveau de vie médian)</b>	8,3% soit 5,2 millions de personnes

Source : INSEE, 2023

# Résultats des entreprises



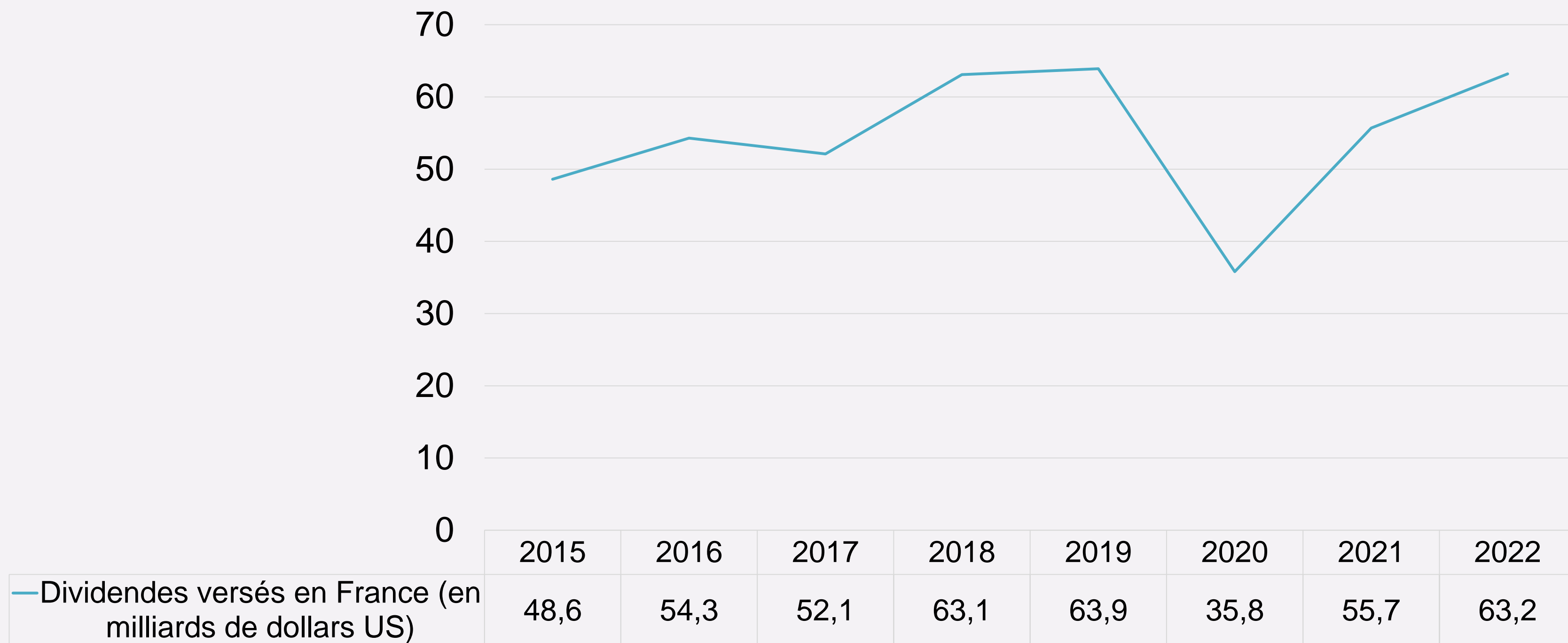
**Le taux de marge** mesure le pourcentage de la valeur ajoutée conservé par les entreprises après versement du coût du travail et des impôts liés à la production.

Taux de marge des entreprises (moyenne annuelle sauf mention contraire)	
2019	33,4%
2020	32,2%
2021	33,9%
2022	31,7%
2023*	32,8%

Source : INSEE, 2022, 2023, Banque de France, 2023

\*Prévisions

## Dividendes versés en France (en milliards de dollars US\*)



Source : Janus Henderson global dividend index, 2023

\*Hors rachats d'actions, champ plus large que le CAC 40.

**Pour toute remarque ou question  
eco.formpro@unsa.org**